HAS

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Sécurisation et autoévaluation de l'administration des médicaments

Questionnement

- Est-ce que le dossier que j'ai en main correspond au bon patient ?
- À qui est destiné le médicament (pilulier, autre) que j'ai en main ?
- L'identification du médicament est-elle sans ambigüité ?

Facteurs de risques

- Une erreur de dossier patient
- Réaliser plusieurs préparations en même temps
- Ne pas étiqueter dans la foulée
- Se fier au numéro de la chambre
- L'homonymie
- L'absence de communication

Actions

- Avant toute administration, le personnel doit s'informer de l'identité du patient (bracelet d'identification, lui demander de se présenter, code barre...)
- Si l'état du patient le permet, lui demander de se présenter (nom, prénom et date de naissance)
- Si l'état du patient ne le permet pas, d'autres moyens peuvent être utilisés, comme le bracelet d'identification, la photo dans certains secteurs, l'association de l'entourage...
- Toujours s'assurer d'être en présence de la bonne personne
- Vérifier l'identité du patient lors de chaque administration
- Connaître la procédure en vigueur dans votre établissement en cas d'homonymie
- Utiliser deux identifiants
- Utiliser la double vérification si besoin au lit du patient

Accéder aux autres pièces du puzzle de la règle des 5B :

>> Accéder à l'approche globale

Mode d'emploi du site | FAQ | Glossaire | Cas d'erreurs médicamenteuses